

# Bien vieillir en ville



En 2020, un Angevin sur trois aura plus de 60 ans. Fort de ce constat, Angers, lauréate du concours 2018 des Villes amies des aînés, anticipe les conséquences du vieillissement de sa population sur l'habitat. 635 appartements adaptés (largeur des portes et des couloirs, douche à l'italienne...) ont été livrés. Une opération conçue dans le cadre d'une convention passée avec la communauté urbaine Angers-Loire métropole, le centre communal d'action sociale et les bailleurs sociaux. Pour favoriser la mixité sociale et générationnelle ces logements sont intégrés dans l'ensemble du parc social et situés à proximité des services. Ce programme a été récompensé par le prix Villes amies des aînés 2018. Son extension est à l'étude. J.-C. M.

TATAMI